



Réseau des bâtiments innovants

Fiche 31-1

Logettes paillées pour 130 vaches laitières

Amélioration des conditions de travail

Gestion des effluents



Description de l'exploitation et du cheptel

- GAEC spécialisé en bovins lait
 - 130 vaches laitières
 - 875 000 litres de quota laitier
 - Bâtiment mis en service en 1998
- 125 ha SAU dont :
 - 91 ha de SFP
- 3 UMO

Petite région agricole

Exploitation appartenant à la petite région agricole du Nord-Toulousain. Elle est située dans la zone pédoclimatique de la vallée du Tarn caractérisée par :

- des sols de type boubènes profondes,
- une dominante grandes cultures irriguées,
- 130 m d'altitude, 680 mm de pluviométrie.

Témoignage des éleveurs

L'ancien bâtiment était une stabulation libre aire paillée. La surface de couchage par animal était trop petite et les temps de traite trop longs.

Le projet est né du regroupement de deux GAEC. L'organisation du bâtiment a été dictée par une logique de logement de grands troupeaux laitiers : optimisation des circulations d'animaux, mode de logement économe en paille, traite rapide.

Les démarches administratives (dossier d'autorisation) ont été longues et coûteuses.



Le confort des animaux

- Logement :
 - Logettes face à face séparées par le couloir de paillage, largeur de 125 cm, seuil de 22 cm de haut, pente de 2 %, pas d'arrêt au sol.
 - Aire d'exercice et couloir arrière rainurés.
- Ventilation assurée par :
 - des tôles perforées sur les 4 faces, la toiture décalée et l'orientation du bâtiment,
 - une faîtière ouverte protégée par des pare-vents.



Vue du bardage perforé.



Vue de l'aire d'attente et du décrochement de toiture.

Le travail de l'éleveur

- Alimentation :
 - Distribution de la ration complète une fois par jour le matin et repoussée le soir.
- Entretien des logettes :
 - Nettoyage matin et soir (temps évalué à 40 minutes/jour).
 - Paillage le matin (temps évalué à une heure et demie/jour).
- Salle de traite :
 - 2x10 postes, traite par l'arrière avec décrochage automatique (photos 4 et 5).
 - La traite s'effectue en une heure et quart matin et soir par deux personnes.
- Surveillance des animaux facilitée par la vue panoramique depuis le bureau (photo 6).



Traite par l'arrière 2x10.



Fosse de traite large permettant le travail à 2.



Surveillance des animaux depuis le bureau surélevé.

La gestion des effluents

Le fumier raclé (2 fois/jour) s'égoutte par chute dans la fumière (2 m).

Les effluents de la salle de traite ainsi que le purin et les lixiviats (jus) de la fumière sont collectés dans une fosse géomembrane. Ils sont ensuite épanchés tout au long de l'année, à l'aide d'un dispositif d'aspersion basse pression, automatisé sur des prairies proches du bâtiment.



Fosse géomembrane alimentant le dispositif d'aspersion basse pression.

Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global actualisé : 480 000 €, soit 4 000 €/vache.
 - À noter la part d'autoconstruction pour les bétons au sol et la pose des tubulaires.
- Coût de fonctionnement indicatif : 220 tonnes de paille par an.



Commentaires des éleveurs

Notre bâtiment révèle de nombreux atouts :

- une économie de temps de travail (traite, alimentation...),
- une bonne ventilation,
- un travail à l'abri, avec une bonne luminosité naturelle,
- des vaches propres et calmes,
- une bonne capacité du couloir de paillage (15 jours),
- un couloir d'alimentation spacieux,
- et une bonne vision du troupeau grâce au bureau en hauteur,

Maïs aussi quelques limites :

- les vaches ont des "gros genoux" (tarsites),
- le paillage manuel (mais on s'interdit la paillasse à cause de la poussière),
- Pas de passage d'homme au cornadis.

Si c'était à refaire...

- Mise en place de passages d'homme au cornadis.

Avis des conseillers bâtiments

Le principal intérêt de ce bâtiment est de loger un troupeau important dans un ensemble de faible largeur avec un impact visuel amélioré par les décrochages de toiture et le bloc traite perpendiculaire.

Le système d'épandage des effluents liquides est efficace et peu coûteux.

L'association de la chute du fumier au raclage automatique permet l'égouttage.

Les tôles perforées assurent une bonne luminosité mais ne garantissent pas une protection suffisante contre les vents de pluie et provoquent de fortes amplitudes thermiques. Un bardage amovible permettrait d'améliorer la ventilation en été.

D'autre part, le choix de la logette paillée est en principe un bon compromis entre confort de l'animal et travail de l'éleveur mais, le montage des séparations de logettes sur double lisse, l'absence d'arrêtoir au sol et un seuil de logette agressif provoquent des tarsites.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **M. Pierre GOULARD**

Tél. 05 61 10 43 20 - Email : regis.payastre@agriculture31.com

Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne, 61 allée de Brienne, BP 7044, 31069 TOULOUSE CEDEX 7

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.midipyrenees.chambagri.fr
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).



Avril 2008

